



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : AVENANT N° 1 AU MARCHÉ 2021008
RELATIF A LA MAINTENANCE DU LOGICIEL
GESCIMEET GESCIME NET**

**DÉCISION N° DM-23-034
EN DATE DU 25 JANVIER 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU la décision municipale n°DM-21-002 du 6 janvier 2021 relative au marché n° 2021008, sur l'utilisation, Assistance et maintenance des progiciels GESCIME et GESCIME NET ;

VU l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSSOUSAN, adjoint au Maire ;

CONSIDÉRANT la réalisation d'une migration du logiciel GESCIME de la version 3 vers la version 4;

CONSIDÉRANT que cette nouvelle version permet le paiement en ligne qui répond à une obligation réglementaire ;

CONSIDÉRANT que cette évolution technique implique un surcoût de maintenance de 297.64 € HT ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société GESCIME, sis 1 place de Strasbourg – 29200 BREST, représentée par Monsieur Thierry LE SCAO, en qualité de Président, l'avenant n°1 du marché n°2021008 relatif à l'utilisation, l'assistance et la maintenance des progiciels GESCIME et GESCIME NET.

Le présent avenant modifie le montant initial de la maintenance.

Le montant annuel de la maintenance est désormais fixé à 2 693.00 € HT au lieu de 2395.36 € HT

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20230125-lmc1H10444H1-AR Date de réception en Préfecture : 25/01/2023 Date de Publication : 25/01/2023
--

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de l'administration
générale, de la sécurité publique et des affaires
patriotiques,

Signé

Eric BENSOUSSAN

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20230125-lmc1H10444H1-AR
Date de réception en Préfecture : 25/01/2023
Date de Publication : 25/01/2023